

## SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DE CENTRE BOURG



***Samedi 9 Novembre 2019, M. Jean-Luc GLEYZE, président du Conseil Départemental de la Gironde a signé avec M. Xavier SUBLETT, maire de la commune une Convention d'Aménagement de Bourg.***

*Mme Michelle LACOSTE, M. Alain MAROIS, conseillers départementaux du canton du Nord-Libournais, M. Henri BOURLON, ancien maire, Mesdames et Messieurs les élus municipaux et M. SOULé architecte chargé de l'étude préalable de la CAB assistaient à cette cérémonie.*

*Les travaux qui devraient débuter en 2020 s'étaleront sur 4 ans. Ils permettront de sécuriser et de dynamiser le cœur de bourg. Ainsi, divers aménagements notamment au niveau de la Place de l'Eglise, de la Place Fressineau, du Parc Simonet et de l'entrée Est de la commune aux abords de l'école privée seront réalisés.*

*Le Montant prévisionnel des travaux d'aménagement de bourg s'élèveront à 625 017 € HT avec un montant total d'aides prévisionnelles du Conseil Départemental fixé à 199 666€ dont 46 725 € au titre de l'aide spécifique à la convention d'aménagement de Bourg. Cette aide spécifique a été accordée par le Département lors du vote de la commission permanente le 1er juillet 2019.*

*Le Conseil Départemental a également apporté une aide pour le financement de l'étude préalable à la CAB.*

*Quelques vues des futurs aménagements :*

*Place de l'Eglise*



*Carrefour de l'Avenue Beauséjour avec Rue Jean Poitou*



*Entrée Est du Bourg*



*Place Fressineau*

